

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 25 juillet 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 juillet 2019 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 JUIN 2019

M. GONNOT indique qu'il faudrait préciser dans le dernier compte-rendu, que la commune cherche un repreneur pour le logis Henri IV et non un gérant.

Le compte rendu de la séance du 20 juin 2019 est approuvé à 9 voix pour et 3 abstentions.

II – SDE 03 - ADHÉSION DES VILLES DE MONTLUÇON, MOULINS ET VICHY

Le SDE 03 a reçu une demande des villes de Montluçon, Moulines et Vichy qui souhaitent adhérer au SDE 03 au titre de la compétence Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le SDE 03 a approuvé les demandes d'adhésion par délibération du comité syndical le 11 juillet 2019.

Cette adhésion est approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal.

III – RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE LES COMMUNES

MEMBRES

2020 étant une année électorale, un nouveau Conseil municipal sera mis en place, entraînant l'élection nouveaux représentants à la communauté d'agglomération de Moulines.

Nous avons la possibilité de faire savoir que l'on souhaiterait être mieux représenté. En cours de mandat, Moulines Communauté a opté pour une répartition de droit commun ; cette nouvelle répartition des sièges a entraîné la perte d'un conseiller communautaire portant le nombre de représentant titulaire pour notre commune de 2 à 1.

M le Maire indique au Conseil Municipal qu'il pourrait être envisagé de conclure, entre les Communes membres de la Communauté un accord local, fixant à 81 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la Communauté réparti conformément aux principes énoncés au I 2°) de l'article L.5211-6-1 du CGCT. Il existe la possibilité d'opter pour un accord local n°10. Choisir cette solution permettrait de revenir à 2 représentants titulaires. Nous passerions de 79 à 81 titulaires, les communes rurales seraient mieux représentées avec 8 représentants supplémentaires et les villes de Moulines, Yzeure et Avermes perdraient 6 représentants. M. le Maire pense qu'il serait judicieux de choisir un accord local et propose de retenir cette solution.

L'accord local n°10 est adopté par 11 voix pour et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Centre Social Jaligny/Neuilly

Mme DE CHACATON explique que le Centre social va recruter un animateur. La comptable étant partie, il n'a pas été trouvé de candidat pour pourvoir ce poste. Delphine NOBECOURT s'est proposée, elle suivra une formation de septembre à mars et conservera sa fonction d'animatrice à mi-temps. Karine

DEBUS a fait savoir qu'elle souhaite suivre une formation de professeur si Pôle Emploi accepte de lui financer.

SICTOM Nord Allier

Mme DE CHACATON informe le Conseil que le SICTOM Nord Allier a acheté des colonnes semi-enterrées (2/3) avec couvercles, ce qui facilite la collecte. Elles sont faites en béton pour éviter les incendies. Ces colonnes seraient gratuites, les travaux de VRD estimés entre 2000 et 3000 € seraient à la charge de la commune. Aujourd'hui, les colonnes sont souvent pleines.

Elle ajoute qu'une erreur s'est glissée dans le dernier Neuilly Infos dans l'article consacré aux nouvelles consignes de tri. En effet il faut lire « Il faut bien vider les emballages sans les laver » et « il ne faut pas les imbriquer, sinon ils seront rejetés et non recyclés ». Un erratum sera fait sur le prochain Neuilly Infos et sur le site internet de la commune.

Câble téléphonique

M. BLANCHARD indique qu'un câble téléphonique est au sol rue des Rosiers. M. le Maire indique que le secrétariat a prévenu Orange, afin de refixer ce câble.

Radar pédagogique

M. BLANCHARD indique que le radar pédagogique n'a pas été installé rue du Bois de Bord. M. le Maire le rappellera au service technique.

Route de Montbeugny

M. ROUYER indique que le panneau d'interdiction aux poids lourds n'est pas encore installé route de Montbeugny. M le Maire répond que l'arrêté interdisant la circulation des poids lourds a été pris par les services du Conseil Départemental de l'Allier et qu'il leur appartient de poser la signalisation, cela sera réalisé dès que le Conseil Départemental aura reçu les panneaux.

Route de Bessay

M. ROUYER indique que 2 tampons près du château d'eau ont été réparés mais ce n'est pas suffisant et qu'il faudrait prévoir d'en remplacer un. M le Maire indique que la demande de remplacement sera faite auprès du service assainissement de Moulins Communauté.

Restaurant Henri IV

M. ROUYER demande si nous avons des nouvelles concernant la reprise du restaurant « Logis Henri IV ». M le Maire répond qu'il n'y a pas eu de proposition de reprise.

Rue du Bois de Bord

M. ROUYER indique qu'une voiture était à contresens rue du Bois de Bord. M. le Maire répond qu'un panneau de signalisation indiquant le sens de circulation à la sortie du Château Segot sera installé, un panneau de sens interdit étant déjà installé en amont de cette sortie dans la rue du Bois de Bord.

Réunion SDE 03

M. PRONCHERY rend compte de la réunion du SDE 03. Il indique que le SDE est gestionnaire des compteurs électriques. Le syndicat a fait le point sur les différents fournisseurs d'électricité qui opèrent dans le département, certains ont des difficultés dans leur suivi de dossiers. L'utilisation des bornes électriques est en augmentation dans l'Allier. Les bornes électriques se développent bien, il faudrait envisager les mêmes possibilités de règlement pour toutes. Les délais de raccordement et d'enfouissement des réseaux sont allongés du fait du nombre important de chantiers en cours ou à venir et des délais d'interventions des entreprises et d'ENEDIS. En ce qui concerne les travaux d'enfouissement route de Gouise, ceux-ci devraient débuter en octobre ou novembre.

Réception travaux restaurant scolaire

La réception des travaux du restaurant scolaire a eu lieu le 15 juillet. Il reste quelques travaux de finition à réaliser et à améliorer la ventilation du local réserve. Ils devraient être terminés pour la prise de poste du nouveau cuisinier au début du mois d'août, afin que la cuisine soit complètement opérationnelle pour la rentrée du mois de septembre.

Travaux

Un point sur les travaux réalisés par l'équipe technique est fait : le portail et les portillons sont en cours de fabrication et vont être remplacés au stade. Les volets de la Mairie ont été remplacés. Le bureau du directeur de l'école maternelle est en-cours de réalisation, la finition est prévue pour la mi-août. Les chemins sont suivis et remis en état régulièrement, 2 tonnes d'enrobé à froid ont été mis en place pour reboucher les trous.

Vandalisme

La porte de la salle d'exposition a été arrachée fin juin, une enquête de la Gendarmerie est en cours.

Dates à retenir

L'inauguration du restaurant scolaire aura lieu le 6 septembre à 17h00, et une matinée « portes ouvertes » sera proposée le 7 septembre 2019.

Une journée des associations intitulée « les Z'ASSOC' EN FÊTE » se déroulera le 21 septembre après midi.

Le 7 Août 2019

Le Maire,
Hervé BAUDOIN

